



Tout par le Peuple

L'ÉTOILE

DE LYON

JOURNAL QUOTIDIEN RÉPUBLICAIN SOCIALISTE
Absolument Indépendant



Tout pour l'Égalité

ABONNEMENTS

Rhône et Départements limitrophes.	TROIS MOIS	SIX MOIS	UN AN
Autres Départements	5 »	10 »	18 »
	6 »	11 »	20 »

Adresser lettres et mandats à M. le Directeur de l'Étoile
On s'abonne sans frais à l'Étoile dans tous les bureaux de poste

DIRECTION, RÉDACTION & ADMINISTRATION

LYON - Rue Lanterne, 25 - LYON

Téléphone : 34-77 --- Adresse Télégraphique : ÉTOILE-LYON

LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS SERONT RENDUS SUR DEMANDE

ANNONCES

Annouces, 4 ^e page, la ligne	0 30	Faits divers, la ligne	1 »
Réclamés, 3 ^e page,	0 50	Fin chronique	2 »
Petites Annonces.		0 50 les trois lignes	

Les Annonces et Réclamés sont reçues aux Bureaux du Journal et dans toutes les Agences de Publicité

BON-PRIMES N° 2

LA JOURNÉE D'HIER

On ne signale aucune nouvelle importante sur la guerre russo-japonaise.
Les négociations franco-allemandes sont toujours normalement pour suivies.
On informe qu'une grève importante vient d'éclater en Haute-Savoie.

ACTUALITÉ

SOCIALISME ET PATRIOTISME

La revue la Vie Socialiste a décidé, d'instituer une large enquête sur cette question si passionnante des rapports du socialisme et de l'internationalisme, à laquelle de récents événements ont donné une brûlante actualité.
Elle a adressé aux principaux militants socialistes, aux plus éminents représentants du parti dans les deux mondes, un questionnaire dans lequel, après avoir rappelé le passage bien connu de Marx et Engels dans le Manifeste Communiste, elle leur demande s'ils croient que le patriotisme et l'internationalisme puissent se concilier, quelle attitude pratique l'internationalisme impose, selon eux, aux socialistes en face du militarisme, du « colonialisme », quel rôle les socialistes doivent jouer dans les relations internationales (tarifs, douanes, législation ouvrière); enfin, quel doit être le devoir socialiste, en cas de guerre.

Dans son numéro qui vient de paraître, la Vie Socialiste publie les trois réponses qu'elle a dès maintenant reçues de trois représentants qualifiés du parti, les citoyens Bernstein, député au Reichstag; Edouard Vaillant, député au Parlement français; Vandervelde, le savant leader et député du parti ouvrier belge.

E. Bernstein, le célèbre initiateur du « révisionnisme » dans la sociale-démocratie allemande, écrit :

« La thèse citée du Manifeste Communiste a eu sa justification à son temps puisque partout les ouvriers étaient alors exclus du suffrage, c'est-à-dire de toute participation à l'administration. Sauf quelque maigre support en cas de misère, ils n'étaient pas traités autrement que les étrangers. Ceci s'étant changé sous beaucoup de rapports la thèse a, au même degré, perdu de sa raison d'être. L'ouvrier, devenu citoyen aux droits égaux, a une patrie à l'indépendance et au bien-être de laquelle il doit collaborer, selon le principe de l'internationalisme : pas de droits sans devoirs. Mais cette collaboration ne l'oblige pas à accepter les notions bourgeoises et chauvines de patriotisme. Les principes démocratiques, l'opposition contre l'exploitation capitaliste de l'homme par l'homme, lui défendent de regarder les questions de suprématie internationale ou de maîtrise sur d'autres peuples comme affaires de patriotisme. »

Sur l'organisation militaire et le « colonialisme », le député de Breslau développe nettement sa pensée :

« Les socialistes ne sauraient combattre, en principe, l'éducation militaire du peuple, tout en s'opposant à un nombre d'institutions militaires d'aujourd'hui, qui ne sont que l'héritage de la monarchie plus ou moins féodale. Les principes socialistes et démocrates n'excluent pas une colonisation paisible des régions non occupées ou dans les mains de peuples sauvages. Ils n'excluent même pas, à mon avis, la soumission de ces peuplades. Mais ils impliquent envers eux des obligations qui ne sont pas observées, qui ne sont même pas en partie reconnues par nos gouvernements et partis capitalistes. Les causes du colonialisme de nos jours sont le plus souvent moins dans l'impossibilité de trouver un emploi utile et rémunérateur pour les citoyens du pays en cause, que dans le désir de faire de grandes fortunes pour l'exploitation des peuples soumis, et par la

spéculation sur des terrains, etc., etc. Raisons suffisantes pour les socialistes de scruter, avec méfiance, chaque proposition de ce genre. Ils sont les gardiens naturels des droits des peuples indigènes. »

En cas de guerre, écrit Bernstein, « les socialistes doivent faire tous leurs efforts pour amener la paix, en tant que l'indépendance de leur pays, que l'autonomie du peuple, n'est pas chez eux menacée ».

Le citoyen Edouard Vaillant pose très nettement, au début de sa réponse, la différence qu'il convient de faire entre l'internationalisme prolétarien et le point de vue des libéraux et des toulousiens. La suite de son exposé, d'une remarquable netteté, mérite d'être cité in-extenso :

« A mon point de vue, écrit-il, la nation, telle que sa formation et son histoire la déterminent, est un élément nécessaire du progrès humain, et son organisme ou sa personnalité physique aussi bien que sa personnalité intellectuelle et morale ne peuvent être frappés sans que tout le progrès humain ne soit atteint du même coup. »

Il est désirable qu'une nation, par son indépendance extérieure et sa liberté intérieure, développe au mieux toutes ses facultés et énergies non pour subjuguer ou diminuer les autres par des guerres militaires ou de tarifs, mais pour ordonner ses rapports politiques et économiques avec elles à l'avantage commun de leur production et de leur développement. Au moment même où le capitalisme atteint son apogée, multipliant les contacts et les conflits économiques, la croissance correspondante du prolétariat et du socialisme leur permet d'intervenir efficacement à cet effet, en attendant que la fin du régime capitaliste et l'émancipation ouvrière instituent l'internationalisme des nations. La nation et leur union organique ou internationale sont deux moments nécessaires du même développement. »

Avec une remarquable vigueur, le citoyen Vaillant montre ensuite l'union des deux sentiments chez tout véritable socialiste :

« Il m'est impossible de comprendre comment un socialiste peut, sans illusion, le séparer (la patrie ou l'internationalisme) ou rester indifférent à l'un et l'autre et par suite ne pas ressentir d'une même et ardente sympathie les espérances et souffrances de chacune de ces nations; des prolétariats qui y souffrent et luttent pour le même progrès et affranchissement humain. Il n'y a pas lieu de s'étonner que les liens multiples de l'héritage, de la naissance et de la vie rattachent plus intimement l'homme à la nation dont il fait partie, à moins qu'il n'en soit détaché, qu'il ne lui soit opposé, par les misères de la lutte pour l'existence. Mais s'il est socialiste, si par là son horizon s'est élargi, c'est avec sa classe et son parti et pour leurs fins qu'il luttera, et il aura le sentiment et la conception du rôle de sa nation et des autres nations dans l'équilibre et le progrès du mouvement humain. Il voudra de tout cœur leur union; il donnera à leur prolétariat, à leur parti socialiste, concours et sympathies égales. Il ne pourra admettre, et d'autant moins que le mobile dynastique ou de conquête sera plus étranger à son esprit qu'une de ces nations puisse, sans crime, être menacée, attaquée, spolée, mutilée, dominée par un Etat, par une autre nation entraînée à ce crime par ses gouvernants. »

Et l'ancien membre de la Commune qu'est Vaillant, rappelle fort à propos qu'elle fut en 1870-1871. L'attitude des socialistes et des internationalistes.

Dans la dernière partie de son étude, il développe fortement la différence du point de vue cosmopolite, sentimental et toulousien et de la conception socialiste.

Quant au problème pratique de la conduite, le citoyen Vaillant donne la très nette solution suivante :

Dans ce complexe d'événements, il n'y a pas de formule a priori qui dicte au socialisme, au prolétariat, leur attitude, leur conduite, leur action en toute occurrence. C'est l'intelligence des événements, qui doit le prolétariat et socialistes, qui ont le devoir de conduire. Et c'est dans l'organisation prolétarienne et socialiste, non dans des cerveaux isolés, que se formera la conception et la volonté de l'action utile et nécessaire.

Bebel interprète du sentiment des socialistes allemands, a pu dire sous contradiction, en leur nom, qu'ils combattraient jusqu'au dernier, plutôt que de subir le joug et le régime tsariste.

Le citoyen Emile Vandervelde examine d'abord ce qu'est le concept de patriotisme.

J'aime le pays où je suis né. Je me sens, par la force des choses, plus rapproché de ceux qui l'habitent, par la communauté de langue, d'éducation, de traditions historiques que des peuples avec lesquels je n'ai jamais eu que des relations fugitives, intermittentes, rendues difficiles par la diversité des idiomes.

Mais où est ce sentiment s'arrête-t-il? Peut-il être délimité par des frontières. Coïncide-t-il même avec les frontières politiques? Un habitant du pays de Mons ou de Tournai n'est-il pas bien plus près d'un habitant de Lille, de Roubaix, de cette ancienne Belgique qui s'appelle la Flandre française, que d'un flamand de Bruges de Gand ou d'Anvers, avec lequel il lui est souvent même impossible d'avoir la moindre conversation?

Aussi faut-il autre chose que le patriotisme devienne chose précise, tangible, l'attachement aux institutions politiques et sociales, la conscience que l'on a le bonheur de faire partie d'une association nationale supérieure — au point de vue du patriotisme, tout au moins — aux autres associations nationales dont les intérêts sont distincts ou même antagonistes.

Et alors, la question se pose en ces termes: Peut-on dire qu'il y ait vraiment association entre les ouvriers et les bourgeois d'un même pays? Etant donnée la similitude approximative des conditions de vie, dans toute l'Europe occidentale, y a-t-il plus d'intérêts communs entre les prolétaires et les capitalistes de la France, de l'Allemagne, de la Belgique, de la Suisse, qu'entre les travailleurs de ces divers pays organisés internationalement?

Or, à cette question, il n'est pas un prolétaire conscient qui ne réponde: Belge, Allemand, Suisse ou Français, je me sens infiniment plus près des travailleurs français, suisses, allemands, belges, mes compagnons de souffrance et de lutte que des capitalistes de mon propre pays, qui me donnent qu'un mesurément et qui m'exploitent.

« Notre ennemi, c'est notre maître; je vous le dis en bon français. »

Mais, ajoute Vandervelde, cela ne justifie nullement « que monarchie et république, suffrage universel ou suffrage restreint, liberté politique ou semi-absolutisme, soient choses à tel point secondaires, que, contre une agression du dehors ou du dedans, des institutions démocratiques ou républicaines ne valent pas la peine d'être défendues, fût-ce les armes à la main. »

Autant nous trouvons naturel que les prolétaires russes applaudissent au succès des armées japonaises, qui seront peut-être funestes au Japon, mais qui donneront, sans doute, à la Russie un régime politique supportable, autant nous trouverions légitime que le prolétariat allemand se défende contre une agression du tsarisme, ou que les prolétaires français recourent à la force pour ne pas devenir, comme les Alsaciens, des sujets de Guillaume II.

Insister sur ce point, remarque Vandervelde, ce serait enfoncer une porte ouverte, puisque dans tous les pays la sociale-démocratie propose — en attendant la suppression des armées — la création des milices nationales.

Telles sont trop brièvement résumées les opinions de trois représentants qualifiés du parti socialiste, en Belgique, en France et en Allemagne.

NOS FEUILLETONS
Avec notre premier numéro, nous avons commencé à la deuxième page, un des plus importants et plus intéressants ouvrages littéraires de l'illustre conteur scientifique que fut

JULES VERNE
l'écrivain populaire par excellence, mort il y a deux mois à peine.
Nous sommes certains que le

CHEMIN DE FRANCE
magnifiquement
ILLUSTRÉ
par Jehan TESTEVIDE, dont le talent de dessinateur n'est plus à

faire, obtiendra auprès de nos lecteurs le plus légitime succès.

A la troisième page, nous avons commencé en même temps un des plus beaux et des plus captivants romans dramatiques de notre époque

MADEMOISELLE LA RUINE

Ce roman passionnera particulièrement nos lectrices par ses scènes vraiment troublantes et d'une palpitante réalité.

C'est du reste, une des meilleures œuvres du justement célèbre romancier

ERNEST CAPENDU
que l'on peut compter au premier rang des maîtres incontestés du feuilleton populaire.

NOS PORTRAITS



TOLSTOÏ
Le célèbre écrivain et philosophe de Russie

ATTENTION!!!



NOS PRIMES
et
Notre Concours

LA POLITIQUE

L'amnistie est à l'ordre du jour. On discute l'amnistie. On l'envisage sous toutes ses faces et dans toutes ses conséquences! Quelles faces? Quelles conséquences?

L'amnistie serait-elle une faveur qui exige une reconnaissance, une obligation?

L'amnistie serait-elle un marché? Nous avions toujours cru que l'amnistie était tout simplement un pardon politique, d'erreurs politiques — d'erreurs au point de vue gouvernemental.

On discute depuis des années sur l'amnistie en faveur de Déroulède. Doit-on le laisser rentrer en France ou le laisser en exil en Saint-Sébastien?

Telle est la question qui trouble le cerveau de nos gouvernants. Nous estimons, nous, que Déroulède a droit à la liberté autant que les autres citoyens. Et nous croyons que c'est une grave faute de lui attribuer autant d'importance.

Déroulède en France ne serait pas un aussi important personnage que Déroulède en exil!

Amnistiez Déroulède! Cela n'a pas d'importance, c'est même tout naturel. Le contraire est anormal. Mais pourquoi hésiter en même temps à amnistier les pauvres et malheureux grévistes victimes de peccadilles, victimes surtout de la situation sociale actuelle?

D'autres, pour d'autres raisons, sont dans le même cas. Soyez larges et soyez justes, messieurs les législateurs. Soyez indulgents pour tous. Cela vous coûte si peu.

JEAN-JACQUES.

AIDONS-NOUS!

La création en pleine saison estivale d'un quotidien comme l'Étoile a pu paraître quelque peu téméraire, et nous avons vu maints passants sourire, devant les modestes affiches exposant notre programme.

— Quel bluff! disaient les uns.
— Quelle prétention! gloussaient les autres.

— Quelle fumisterie! sursauraient deux gaudins empestant le patchouly.

Par contre, nous avons vu nombre de travailleurs discuter notre innovation et se réjouir de notre avènement.

Nos colonnes sont largement ouvertes à leurs revendications justes et loyales, qui trouveront en nous l'appui de notre plume sans avoir à faire de courbettes ou autres salamalecs grotesques et honteux.

Notre Étoile n'est pas l'œuvre de capitalistes; c'est par notre énergie que nous la créons de toutes pièces.

Par notre travail, nous voulons en faire la compagnie intéressante et fidèle des travailleurs, ouvriers et employés, parce que la classe laborieuse que nous venons soutenir, nous soutiendra à son tour.

Les idées nouvelles ne manqueront pas, surtout celles intéressant l'amélioration du sort du travailleur et du petit commerce.

L'Étoile est bien un journal de combat, mais elle n'est pas un journal agressif.

Ceci dit, nous apporterons à la rédaction de notre Étoile le plus de soins possible; sans vouloir faire « mieux que les autres »; nous nous efforcerons de satisfaire amplement nos lecteurs.

« Aide-nous, travailleur, l'Étoile t'aidera! »

LIRE DEMAIN : LUNDIS SOCIALISTES

L'Organisation Ouvrière en Allemagne

L'action syndicale en Allemagne se déploie dans toute son activité et sur toutes ses formes et avec toutes ses conséquences.

Nous relevons sur la statistique des grandes organisations; Union de corporations, Fédération de métiers, etc., que le nombre des adhérents de celle-ci était, à la fin de 1904, de 1.052.108, avec des caisses fortement garnies, et ce qui vaut mieux encore, des volontés prêtes pour toutes les revendications économiques.

À noter également le fonctionnement des secrétariats ouvriers, chargés de fournir aux ouvriers toutes les consultations juridiques dont ils peuvent avoir besoin en matière d'assurances, accidents, etc., ces secrétariats sont, à peu de choses près, l'image des conseils juridiques établis dans la plupart des Bourses du Travail de France.

Cette forme d'activité est très développée en Allemagne, les prolétaires allemands se sont rapidement rendu compte que les consultations données par l'intermédiaire des Syndicats étaient d'un grand intérêt pour eux et ils ont complété ce service en instituant les secrétariats ouvriers.

Ces différents secrétariats institués par villes ou par régions, sont soutenus par les unions de syndicats, une cotisation spéciale est payée pour cela et se monte, à certains endroits, à 3 fr. 25 par an et par adhérent.

Un seul de ses secrétariats, celui de Gotha, reçoit une subvention, les autres vivent de leurs propres ressources.

Cinquantes villes possèdent de ces secrétariats, plusieurs mêmes ont deux secrétaires, quelques-unes en ont trois.

Tous les travailleurs, syndiqués ou non, peuvent bénéficier de ces renseignements qui sont, cependant, créés par les syndicats et payés par les syndiqués.

Ces faits indiquent très bien l'état d'esprit de nos camarades, les prolétaires allemands, ils indiquent également ce que peuvent avec de la volonté les organisations ouvrières dans tous pays.

Ils prouvent que les travailleurs, peuvent se passer des pouvoirs publics, et les services rendus par les secrétariats du travail sont de beaucoup supérieurs à ceux des prétendus offices officiels institués par les ministères, municipalités ou autres.

Il est bien entendu que ces organisations administratives ne sont qu'une des branches de la propagande ouvrière, les revendications économiques ne sont point négligées, et comme en France nos camarades allemands en poursuivent la réalisation, par tous les moyens en leur pouvoir, conférence, réunion, propagande de toutes sortes.

Espérons que bientôt l'alliance des prolétaires sera un fait acquis, et que nous pourrons alors, unis universellement, revendiquer tous ensemble nos droits et unifier nos efforts, ce qui nous permettra de les rendre plus actifs et plus pratiques. S. B.

DÉPÊCHES

(Service Spécial)

LA QUESTION MAROCAINE

Les Relations franco-allemandes
Paris, 1^{er} juillet.

Le correspondant du Temps à Berlin télégraphie :

« Le gouvernement allemand a hâte de voir reprendre les conversations à Paris, interrompues hier par l'indisposition de M. Rouvier. La chancellerie témoigne toujours de sa confiance dans l'entente, mais le prince de Bülow n'en a pas moins dit longtemps qu'il n'y aurait pas de réponse formelle, rien était assuré. »

« L'impression est que les conversations de Paris ont un caractère plus intime qu'officiel et sont conduites comme si la conférence devait aboutir. »

D'autre part, le Temps a posé à la personnalité qui est en France la plus qualifiée pour exposer les desseins politiques du gouvernement allemand, quelques questions relatives aux mauvais desseins prêtés à l'Allemagne de ne nous brouiller avec l'Angleterre, prêtés à l'Allemagne de nous brouiller avec l'Angleterre.

Cette personnalité — alias le prince Radolin — a répondu :

« Il n'entre pas dans les intentions du gouvernement allemand de porter atteinte aux rapports franco-anglais et ce serait une grave erreur de croire que les difficultés qui sont survenues récemment entre les gouvernements de Paris et de Berlin, ont été soulevées par l'Allemagne pour essayer de détruire l'accord du 8 avril 1904. Au reste, comment cela se pourrait-il? »

« Aux yeux de l'Allemagne, cet accord est un arrangement privé par lequel la France et l'Angleterre ont mis fin à un certain nombre de litiges existant entre elles seules. L'Allemagne ne pouvait que s'en réjouir. En ce qui concerne plus particulièrement le Maroc, l'Angleterre déclarait par cet accord qu'elle laissait toute latitude à la France pour y opérer des réformes et qu'elle appuierait même diplomatiquement l'action de votre gouvernement. Cela constitue un engagement pris par l'Angleterre vis-à-vis de la France et rien de plus, étant donné qu'en outre, l'accord franco-anglais fait preuve du désir des deux parties de respecter la souveraineté du sultan, l'indépendance de son territoire et l'intégralité des droits des autres puissances. C'est ce qui nous a conduits à nous entretenir avec la France de quelques questions particulières. »

« L'entente à laquelle nous arrivons très prochainement n'est donc pas dirigée contre l'accord franco-anglais. Elle ne se superpose même pas à lui. Elle se trouve, si l'on peut s'exprimer ainsi, placée à côté de lui et parallèlement grâce à elle. Il sera plus facile aussi de faire aboutir les réformes dont tout le monde reconnaît l'urgence et la nécessité. »

La Révolution en Russie

La Situation à Odessa
Paris, 3^{er} juillet.

Voici les dernières nouvelles que publie l'Agence Havas, d'Odessa 1^{er} juillet :

« L'équipage du Kniaz Poutemkin a été transféré sur les autres bâtiments de l'escadre de la mer Noire. Le gouverneur d'Odessa est maître de la situation. »

« La grande majorité des agitateurs d'Odessa est juive. Quant aux agitateurs russes, ils incendient et s'énervent, faisant main basse sur les dépôts d'eau-de-vie. Plusieurs d'entre eux, complètement ivres, ont été brûlés vifs. C'est bien la caractéristique de la Révolution russe, où les Russes jouent le rôle d'un instrument inconscient. » L'information publiée la dépêche suivante, datée de Londres, démentant la reddition du Kniaz Potemkin : « L'Evening News », dans une édition spéciale, publie un télégramme d'Odessa disant qu'il est inexact que l'équipage du « Kniaz-Potemkin » se soit rendu. Par contre, le même journal annonce que les marins du navire « Georges-Podédonostzoff » se sont mutinés. Les officiers seraient prisonniers dans la cale. La ville est calme. » De son côté, le Lloyd a reçu une dépêche d'Odessa confirmant la révolte d'un second bateau. On ne croit pas à la possibilité d'une prochaine reprise du travail.

La situation est critique. Le Lloyd en informe tous les armateurs. Comme on le voit toutes ces dépêches sont tendancieuses. Il n'est pas difficile de reconnaître l'inspiration forcée de l'autorité russe.

EPOUVANTABLE CATASTROPHE

Londres, 1er juillet. Un télégramme privé d'Ekaterinoslav annonce qu'une terrible explosion de gaz s'est produite aux charbonnages de Makoyoffka, dans le district du Donetz. 460 personnes ont péri.

LA GUERRE RUSSO-JAPONAISE

Mouvements japonais - Tokio, 1er juillet. Le 29 juin, un de nos détachements envoyé vers Hai-Long-Chen, dans la direction de Singking, a occupé la hauteur au nord de Ouan-Kon-Tsou-Kon, après avoir délogé 500 fantassins et quelques cavaliers de Ta-Cha-tou, situé à deux milles au nord-ouest d'Ouan-Kon-Tsou-Kon. Le 28 juin, dans l'après-midi, une autre partie du détachement a occupé Soan-Chien-Fang, à 18 milles à l'est de Ying-Ching ; le 29 juin, il a continué à avancer. La droite du maréchal Oyama a pris l'offensive à Hai-Shung-Chen.

LES GRÈVES

En Haute-Savoie - Annecy, 1er juillet. A la suite de la grève qui vient d'éclater à Marignier, près de Cluses, dans l'usine dite du Pont-de-Giffre, tous les ouvriers, même les non-grevistes ont dû cesser le travail. Comme le travail qui dure jour et nuit est réparti entre trois équipes d'ouvriers, qui font chacune huit heures, les non-grevistes n'ont pu assurer les besoins du service de l'usine, qui fournit l'éclairage de la ville d'Annecy ; cette ville est restée cette nuit dans l'obscurité. Les ouvriers sont calmes. Ils parcourent les rues en chantant, naturellement. Plusieurs brigades de gendarmes sont arrivées. On espère que les ouvriers obtiendront gain de cause.

M. DOUMER A REIMS

Reims, 1er juillet. M. Doumer est arrivé ce matin. Il a été reçu par la Chambre de commerce et a visité diverses usines et établissements industriels. Un déjeuner intime a eu lieu chez M. Vasnier, associé de la maison Pommeroy. Ce soir, un dîner est offert à M. Doumer par la Chambre de commerce.

Le Conseil supérieur du Travail

Paris 1er juillet. Le Conseil supérieur du Travail a tenu sa dernière séance ce matin au

ministère du commerce, sous la présidence de M. Keufer. Poursuivant l'examen du projet de sa commission permanente, relatif au délai-congé, le Conseil supérieur, après discussion, adopte la proposition suivante :

« Pendant la période de délai-congé, l'ouvrier ou employé disposera de deux heures au moins par jour pour chercher du travail. » Sur le paragraphe 5 du projet de la Commission, qui fixe les conditions dans lesquelles il pourra être dérogé à la règle du délai-congé, cinq amendements ont été déposés. Après un grand débat, auquel prennent part MM. Besse, Raoul-Jay, Isaac, etc., le Conseil supérieur adopte l'amendement suivant qui remplace le paragraphe 5 du projet de la Commission :

« Les délais prévus à l'article 3 pourront être modifiés par décision des intéressés, patrons et ouvriers, se prononçant dans des scrutins séparés. Le Conseil des prud'hommes ou, à son défaut, le juge de paix, enregistreront cette décision qui servira désormais de règle pour la solution des conflits relatifs au délai-congé. » M. Colliard est élu membre de la Commission permanente du Conseil supérieur, en remplacement de M. Dubief.

TSIGANES ANTHROPOPHAGES

En Hongrie. — Mangeurs d'enfants, Horribles Festins. Budapest, 1er juillet. La gendarmerie de Jászberény, Hongrie centrale, vient d'arrêter une caravane de tsiganes nomades, composée de vingt hommes et femmes et qui était soupçonnée depuis longtemps de voler de jeunes enfants pour les dresser, croyait-on, au vol et à la mendicité. Pourtant, comme malgré toutes les recherches on ne trouvait jamais d'enfants étrangers sous les tentes et dans les chariots des tsiganes, les autorités ne pouvaient sévir contre eux, bien que, surtout, ils s'arrêtaient de nombreux enfants disparaissaient mystérieusement. Or, l'autre nuit, de nouvelles perquisitions ayant été faites tout à fait à l'improviste, cette fois, l'on découvrit dans un des chariots le corps d'un jeune enfant dépecé en quartiers, absolument comme une bête de boucherie. Aussitôt tous les tsiganes furent enchaînés et conduits à la prison de la ville. L'instruction a révélé des faits affreux et qui seraient réellement incroyables s'ils n'étaient attestés par le parquet de Jászberény. Aux dires des tsiganes arrêtés, les enfants qu'ils volaient étaient régulièrement rôtis et mangés par la caravane. Le chef lui-même a avoué que dix-huit enfants de cinq à huit ans ont subi ce sort épouvantable. Toutes les fois que ces tsiganes cannibales pouvaient se procurer un enfant, un grand festin avait lieu dans leur camp. L'enquête continue. Des ordres ont été envoyés aux préfets des départements que la caravane a traversés, ces derniers mois, pour recueillir tous les faits pouvant servir à éclaircir cette affaire, qui aura certainement un grand retentissement dans la Hongrie tout entière.

LA JALOUSIE D'UN OCTOGÉNAIRE

Assommée à coups de bâton. — Arrestation du Coupable. Angoulême 1er juillet. Le parquet d'Angoulême s'est transporté, hier soir, à six heures, au village de Fregeneuil, commune de Soyaux, pour instruire une affaire de tentative de meurtre. Dans la journée, un vieillard du nom de Normand, âgé de 79 ans, qui habite dans une carrière avec sa femme, âgée de 80 ans, a fracturé le crâne de cette dernière à coups de bâton. L'état de la blessée est désespéré. Quoique le fait puisse paraître invraisemblable, la jalousie est le mobile du meurtre. Normand était en effet d'une jalousie féroce à l'égard de sa femme, et les ouvriers carriers

LE DROIT DES FAMILLES

A la demande d'un Petit Parisien une double enquête a été ouverte à Paris et à Madagascar sur les circonstances déplorablement qui ont fait qu'un malheureux père ne fut prévenu de la mort de son enfant soldat dans la grande lie, qu'un mois après ce douloureux événement. Le sous-secrétaire d'Etat aux Postes pourra, s'il le veut, étendre cette enquête à un autre fait que nous rapporte un de nos lecteurs : Le jeune Henri Reber, télégraphiste à Kayes (Sénégal) est mort le 22 mai à l'hôpital de Marseille. Son père, chef de gare à Cuperly, a été informé du décès trente

qui viennent travailler tous les jours à côté de chez lui ne faisaient que l'exciter. Le meurtrier a été arrêté. La blessée a été transportée à l'hôpital. Ce matin son état ne s'était pas amélioré.

PETITES NOUVELLES

Saigon, 1er juillet. Le croiseur auxiliaire russe « Kouban » est parti hier. Le prince Liéven, commandant de la « Diana », a été opéré hier à l'hôpital pour une maladie de foie ; son état est grave. Washington, 1er juillet. M. Hay, secrétaire d'Etat des Etats-Unis est mort aujourd'hui.

LE MOIS

AUJOURD'HUI Confédération agricole, par M. Deville, professeur départemental d'agriculture, onze heures, Villeurbanne. Courses d'ânes de Charbonnières. — Hippodrome de Sainte-Luce. Arènes lyonnaises. — Corrida de bienfaisance, 3 heures 1/2. Spectacles-Concerts. — Concert militaire, place Bellecour, de 5 h. à 6 h. ; place Morand, de 8 h. à 9 h. 1/2 ; Concerts Bellecour à 8 h. 1/2. Musées-Expositions. — Musée colonial, Palais de la Bourse. Musée historique des tissus, Palais de la Bourse. Musée des Monnaies et Institut de Géographie, Faculté des Lettres, de neuf heures à midi.

NOTES LIBRES

Le Cri de Paris nous rappelle Byzance, l'autre jour, à propos de la situation politique actuelle. Byzance ! c'est le mot qu'on a prononcé quelquefois depuis quinze jours, dit-il. Quoique les plus graves complications nous menacent, les conflits diplomatiques, la guerre peut-être, soit à nos portes, et pendant ce temps, gravement, brutalement, les députés continuent de discuter sur la séparation de l'Eglise et de l'Etat ! Ils ne savent donc rien ! Ils ne savent donc rien ! Ils n'ont donc aucun souci des intérêts vitaux de la France ! Il est vrai que les mêmes personnes qui reprochent à nos députés cette indifférence leur disent que pour améliorer leur situation ils ont le droit de ne pas créer d'embarras au gouvernement en demandant à discuter les affaires extérieures. Alors, que voudrait-on qu'ils fissent en cette période de crise ? Qu'ils se taisent en revanche ? Depuis le collège, j'ai appris à féliciter Byzantins qui discutent des questions de théologie pendant que les Barbares assiégeaient la ville. Je commence à me demander si nos mandants ne colonnieraient pas bénévolement ces pauvres Byzantins. En voyant ce qui se passe en notre parlement, je me dis :

ACCIDENT MORTEL

Charette et Automobile. Ce matin, à 7 heures 1/2, un dramatique accident mortel est survenu au tournant de la rue de Saint-Cyr, à Vaise sous l'obscure pont du chemin de fer établi à proximité de l'ancien bureau de l'octroi. M. Bernard Jérôme, âgé de 62 ans, voiturier au service de M. Meunier, à St-Cyr-au-Mont-d'Or, conduisait une voiture chargée de pierres lorsque en sens inverse et à une allure vertigineuse survint l'automobile de M. Morel, qui, sous l'obscurité du pont ne put distinguer l'obstacle. Le choc fut terrible ; le che-

viot violemment heurté par l'auto fit un brusque écart qui renversa M. Bernard et sa voiture et le projeta sous les roues qui lui écrasèrent le crâne. Relevé immédiatement par les témoins de ce drame, le malheureux fut transporté au café Villeneuve situé à proximité du lieu de l'accident et M. le docteur Guillaud vint constater le décès. M. le commissaire de police du quartier a ouvert une enquête pour établir les responsabilités et sur la demande de la famille a fait transporter le corps à Saint-Cyr, au domicile du défunt. Celui-ci laisse une veuve dont le premier mari est mort victime d'un accident de chemin de fer.

Les Affaires lyonnaises AU CONSEIL D'ETAT

Paris, 1er juillet. Le Conseil d'Etat vient de statuer sur les affaires suivantes : 1. Requête de M. Girard, architecte départemental, contre une décision implicite de refus résultant du silence gardé par le préfet du Rhône sur sa demande de pension. M. Girard disait qu'il avait été admis à faire valoir ses droits à la retraite le 22 janvier 1901, et que s'il n'était révoqué le 25 septembre 1902, cette mesure prise par le préfet, alors que ses pouvoirs hiérarchiques à son égard avaient pris fin, il pouvait être assimilé à la liquidation de sa pension. Il demandait donc à être renvoyé devant le conseil général pour la liquidation de celle-ci. D'ailleurs, ajoutait-il, le règlement de la caisse des retraités du Rhône ne prévoit la perte du droit à pension que pour l'agent révoqué pour détournement de deniers ou de matières, ou convaincu de malversation ; or, dans l'arrêt de révocation, le préfet n'a relevé et ne pouvait relever aucun fait de cette nature à la charge de M. Girard. Le conseil d'Etat ayant constaté que, d'après l'article 19 du règlement de la caisse des retraités du Rhône, l'agent révoqué pour détournement ou convaincu de malversations perd ses droits à la pension, mais que M. Girard n'avait pas été révoqué pour l'une des causes spécifiées audit article, a déclaré que, dans ces circonstances, il ne saurait être considéré comme ayant perdu ses droits à une pension de retraite. Aussi a-t-il décidé son renvoi devant le conseil général du Rhône, pour être procédé à la liquidation de la pension à laquelle le requérant peut avoir droit.

2. Requête de la Société Foncière lyonnaise contre un arrêté en date du 20 mars 1903, par lequel le conseil de préfecture du département de la Seine a rejeté sa demande en réduction de la taxe sur la valeur vénale des propriétés bâties à laquelle elle a été imposée pour l'année 1901 sur la base de la loi de Paris (quartier d'Anvers). Cette requête a été repoussée. Le conseil d'Etat ayant estimé que le fondé de pouvoirs de la Société ne justifiait pas d'un mandat régulier par lequel elle aurait autorisé à se pourvoir en son nom contre l'arrêté qui a rejeté sa demande en décharge de la taxe sur la valeur vénale des propriétés non bâties et qu'elle le pouvoir n'était pas recevable. 3. Requête de M. Gontard, représenté par les sieurs Villard et Rogé, contre un arrêté en date du 3 juin 1903, par lequel le conseil de préfecture du département du Rhône a rejeté sa demande en réduction de la taxe sur les locaux commerciaux à laquelle il a été imposé pour l'année 1902 sur la base de la loi de Lyon. Le conseil d'Etat a rejeté cette requête en disant que les locaux dans lesquels M. Gontard exerce la profession de fabricant de chaussures constituent un établissement industriel au sens de l'article 12 de la loi du 15 juillet 1880 et que, dans ces conditions, c'est avec raison que M. Gontard a été imposé et maintenu pour 1901 sur la base de la loi de Lyon à la taxe sur les locaux industriels et commerciaux à raison d'une valeur locative calculée sur l'ensemble de ces locaux, y compris les moyens matériels de production.

CHRONIQUE LOCALE

Une affaire importante. Est-il bien vrai que dans notre beau pays de France, tous les hommes, quelle que soit leur condition sociale, soient égaux devant la loi ? L'expérience des choses passées et présentes, et particulièrement l'affaire que l'on nous signale semble nous obliger à formuler un avis contraire. En effet, qu'un malheureux, qu'un paria de la société que les hasards ou les malchances de la vie mettent dans l'obligation de subir les rigueurs du code ; vite, une énorme publicité est faite autour de son nom. Les détails les plus intimes de son existence, ses secrets de famille, etc., sont livrés à la publicité sans aucune restriction. Au contraire, si l'individu qui a plus ou moins plié sur les plates-bandes du Code, appartient à la classe riche, il n'est pas d'efforts qui ne soient tentés en faveur du silence, car celui-ci, du reste, devient de rigueur. La presse officieuse, qui vilipendait naguère le malheureux vaincu de la vie, a pour le coupable riche, toutes les indulgences, toutes les excuses pour l'absoudre et tous les silences indispensables à l'étranglement de la vérité. Aussi, pour le cas qui nous occupe, espérons qu'il n'en sera pas ainsi et qu'avant peu, juste retour des choses, il nous sera possible de jeter un vent de publicité. Les noms de ces riches coupables dont l'action judiciaire intentée actuellement contre eux formule à leur égard, les griefs suivants : Faisant partie du Conseil d'administration d'une grande société commerciale aujourd'hui en liquidation, ils auraient dans l'exercice de leurs fonctions commis un ou plusieurs abus de confiance au préjudice d'un gros industriel, auteur de la plainte qui instruit actuellement M. Durand, juge d'instruction. L'instruction personnelle que nous poursuivons, nous permettra dans quelques jours de fournir à nos lecteurs des suggestions et intéressants détails sur cette affaire. La conférence Aulard. La conférence que M. Aulard, professeur à la Sorbonne, devait donner hier soir au Palais Saint-Pierre sous les auspices de la Ligue des Droits de l'Homme, a été renvoyée à une date que nous fixerons en temps et lieu. Accident mortel dans un cimetière. Une équipe d'ouvriers dirigée par M. Béal, 49 ans, marbrier à la Croix-Rousse, était occupée, au cimetière de Saint-Jean à l'édification d'un tombeau lorsque le ciel tout se serait les ouvriers pour soutenir un bloc de pierre, se brisa et le bloc tombant vint blesser mortellement M. Béal qui expira une demi-heure après l'accident. Nos Pharmacies. Voici la liste des pharmacies de service pour aujourd'hui dimanche 2 juillet : Premier arrondissement : M. Raizand, 3, rue de la République. Deuxième arrondissement : MM. Barbarin, 8, rue Thomassin ; Gomon, 14, rue Victor-Hugo ; Callet, 49, rue Franklin. Troisième arrondissement : MM. Guillot, 22, rue Sébastien-Gryphe ; Gandolphe, 174, rue Pierre-Corneille ; Minard, 74, rue des Trois-Picards ; Mollard, 25, cours Lafayette ; Celle, 33, cours de la Liberté. Quatrième arrondissement : M. Murard, 64, grande-rue de la Croix-Rousse. Cinquième arrondissement : MM. Dejeu, 114, quai Pierre-Seize ; Berger, 48, rue Saint-Jean. Sixième arrondissement : MM. Coblod, 52, cours Vitton ; Barbero, 5, place Moncey ; Perrot, 13, place Morand ; Gacon, 40, cours Morand.

Société de pharmacie de Lyon. La Société de pharmacie de Lyon, fondée en 1854 et réconstituée en 1895, a célébré hier, devant une nombreuse assistance, dans le grand amphithéâtre de la Faculté de médecine et de pharmacie, le centième anniversaire de sa reconstitution. Un grand nombre de personnalités du monde savant et du monde politique avaient tenu à relever par leur présence la solennité et l'éclat de cette belle fête dont le succès très brillant comptera dans les annales de la Société.

COUPS DE CRAYON

Par un tyrographe de l'Étude de Lyon, un portefeuille en mauvais état contenant une photographie et un permis à demi tarifié au nom de Mme Fraissinet, institutrice à Fontaines-sur-Saône. Déposé au bureau du journal à la disposition de sa propriétaire.

LA RÉGION

Municipalité. — Le conseil municipal de la commune d'Affoux est convoqué pour le dimanche 9 juillet courant, à l'effet de procéder à l'élection d'un maire, en remplacement de M. Jean-Benoît Ferrer, démissionnaire. Fête de la porte de Belleville. — Les jeunes gens et commerçants du quartier de la Porte de Belleville ont décidé d'organiser leur vogue annuelle pour les 14, 15 et 16 juillet.

Le conseil municipal de la commune d'Affoux est convoqué pour le dimanche 9 juillet courant, à l'effet de procéder à l'élection d'un maire, en remplacement de M. Jean-Benoît Ferrer, démissionnaire.

LA RÉGION

Municipalité. — Le conseil municipal de la commune d'Affoux est convoqué pour le dimanche 9 juillet courant, à l'effet de procéder à l'élection d'un maire, en remplacement de M. Jean-Benoît Ferrer, démissionnaire.

LA RÉGION

Municipalité. — Le conseil municipal de la commune d'Affoux est convoqué pour le dimanche 9 juillet courant, à l'effet de procéder à l'élection d'un maire, en remplacement de M. Jean-Benoît Ferrer, démissionnaire.

LE CHEMIN DE FRANCE PAR JULES VERNE

et illustré par Jehan TESTEVUIDE — Non, l'envie de servir mon pays. Et, comme j'aurais honte de me vendre, je ne prendrai pas vos vingt livres. — Comment le nommes-tu ? — Natalis Delpierre. — Eh bien, Natalis, tu me vas. — Enchanté de vous aller, mon capitaine. — Et si tu es d'humeur à me suivre, tu iras loin ! — On vous suivra tambour battant, mèche allumée. — Je te préviens que je vais quitter le régiment de la Fère pour m'embarquer. Ça ne te répugne pas, la mer ? — Aucunement. — Bon ! tu la passeras. — Sais-tu que l'on fait la guerre là-bas pour chasser les Anglais de l'Amérique ? — Qu'est-ce que c'est, l'Amérique ? — En vérité, je n'aurais jamais entendu parler de l'Amérique ! — Un pays au diable, répondit le capitaine de Linois, un pays qui se bat

pour conquérir son indépendance ! C'est là que, depuis deux ans déjà, le marquis de Lafayette a fait parler de lui. Or, l'an dernier, le roi Louis XVI a promis le concours de ses soldats pour venir en aide aux Américains. Le comte de Rochambeau va partir avec l'amiral de Grasse, et six mille hommes. J'ai formé le projet de m'embarquer avec lui pour le Nouveau-Monde, et, si tu veux m'accompagner, nous irons délivrer l'Amérique. — Allons délivrer l'Amérique ! Voilà comment, sans en savoir plus long, je fus engagé dans le corps expéditionnaire du comte de Rochambeau



Natalis et le capitaine de Linois

et débarquai à New-Port en 1780. Là, pendant trois années, je restai loin de France. Je vis le général Washington, — un géant de cinq pieds onze pouces, avec de grands pieds, de grandes mains, un habit bleu à revers chamois, une cocarde noire. Je vis le marin Paul Jones à bord de son navire le Bonhomme-Richard. Je vis le général Anthony Wayne qu'on appelait l'Enragé. Je me batis en plusieurs ren-

contres, non sans avoir fait le signe de la croix avec ma première carotide. Je pris part à la bataille de Yorktown ; en Virginie, où, après une froctée mémorable, lord Cornwallis se rendit à Washington. Je revins en France en 83. Je m'en étais réchappé sans blessures, simple soldat comme devant. Que voulez-vous, je ne savais pas lire ! Le comte de Linois était rentré avec nous. Il voulait me faire engager dans le régiment de la Fère, où il allait prendre rang. Or, j'avais comme une idée de servir dans la cavalerie. J'aimais les chevaux d'instinct, et d'attendre à passer officier monté, il m'aurait fallu des grades, des grades ! Je sais bien qu'il est tentant, l'uniforme de fantassin, et bien avantagieux, la queue, la poudre, les ailes de pigeon, les buffleteries blanches en croix. Que voulez-vous ? Le cheval, c'est le cheval, et, toutes réflexions faites, je me trouvais la vocation d'un cavalier. Donc, je remerciai le comte de Linois, qui me recommanda à son ami, le colonel de Lostanges, et je m'enrôlai dans le régiment de Royal-Picardie. Je l'aime, ce beau régiment, et que

l'oit me pardonne si j'en parle avec un attendrissement, fidèle peut-être ! J'y ai fait presque toute ma carrière, es-tu de mes chefs, dont la protection me n'a jamais manqué, et qui m'ont poussé à roue, comme on dit dans mon village. D'ailleurs, quelques années plus tard, en 92, le régiment de la Fère devait avoir une si singulière conduite dans ses rapports avec le général autrichien Beaulieu, que je ne puis regretter d'en être sorti. Je n'en parlerai plus. Je reviens donc au Royal-Picardie. On ne pouvait voir plus beau régiment. Il était devenu ma famille. Je lui suis resté fidèle jusqu'au moment où il a été licencié. On y était heureux. J'en siffiais toutes les fanfares et sonneries, car j'ai toujours eu la mauvaise habitude de siffler entre mes dents. Mais on me le passait. Enfin, vous voyez ça d'ici.

Pendant huit ans, je ne fis qu'aller de garnison en garnison. Pas la moindre occasion de faire le coup de feu avec l'ennemi. Bah ! cette existence n'est pas sans charmes, quand on sait la prendre par le bon côté. Et puis, de voir du pays, c'est quelque chose pour un Picard picardisant comme j'étais. Après l'Amérique, un peu de la France, en attendant d'emboîter le pas dans les grandes étapes à travers l'Europe. Nous étions à Sarrelouis en 85, à Angers en 88, en 91, en Bretagne, à Josselin, à Pontivy, à Ploërmel, à Nantes, avec le colonel Serre de Gras, en 92, à Charleville, avec le colonel de Wardner, le colonel de Lostange, le colonel La Ro-

que, et en 93, avec le colonel Le Comte. Mais j'oublie de dire, que le 1er janvier 91, était intervenue une loi qui modifiait la composition de l'armée. Le Royal-Picardie fut classé 20e régiment de cavalerie de bataille. Cette organisation dura jusqu'en 1803. Toutefois, le régiment ne perdit pas son ancien titre. Il resta Royal-Picardie, quand, depuis quelques années, il n'y avait plus de roi en France.

Ce fut sous le colonel Serre de Gras que l'on me fit brigadier, à ma grande satisfaction. Sous le colonel de Wardner, on me nomma maréchal des logis, ce qui me fit plus de plaisir encore. J'avais alors treize ans de service, une campagne et pas de blessure. C'était un bel avancement, on en conviendra. Je ne pouvais m'élever plus haut, puisque, je le répète, je ne savais ni lire ni écrire. Par exemple, je siffiais toujours, et pourtant, c'est peu convenable pour un sous-officier de faire concurrence aux merles. Le maréchal des logis Natalis Delpierre ! N'y avait-il pas de quoi tirer vanité et se mettre en frappe ! Aussi, quelle reconnaissance je gardai au colonel de Wardner, bien qu'il fut rude comme du pain d'orge et qu'il fallût, avec lui, entendre à la parole ! Ce jour-là, les soldats de ma compagnie fusillèrent mon sac, et je me fis poser sur les manches des galons qui ne devaient jamais me monter jusqu'au coude. Nous étions en garnison à Charleville, lorsque je demandai et obtins un congé de deux mois, qui me fut accordé.

40 ANS DE SUCCÈS! - EMPLATRE BARBERON

Les topiques, les vésicatoires, les thapsias et la teinture d'iode forment des gonfles ou phlyctènes qu'il faut panser. Ils provoquent la fièvre, fatiguent la vessie et obligent à garder la chambre. Leur action est de quelques jours seulement, et pour qu'elle soit décisive il faut les renouveler souvent.

Au contraire, l'emplâtre Barberon, préparé à la résine cuite de sapin de Norvège, est d'une efficacité parfaite tout en ne provoquant aucune irritation, ne forme aucune gonfle, n'engendre pas la fièvre et n'exige aucun pansement. Il permet de sortir, de travailler et de ne rien changer à ses habitudes, s'emploie en toutes saisons. Il est très efficace contre la paralysie, la goutte, les rhumatismes, maladies de foie, coups, foulures, rhumes, fluxions de poitrine, asthmes.

L'appliquer :
Sur l'endroit malade, pour paralysie, goutte, rhumatisme, point de côté, malade du foie et tous les points douloureux.
Sur la poitrine, pour toux, rhumes, fluxions de poitrine, asthmes, catarrhes.
Sur le ventre, pour diarrhées, dérangements de corps et coliques.
Sur le creux de l'estomac, pour maux d'estomac, mauvaises digestions, dyspepsie.

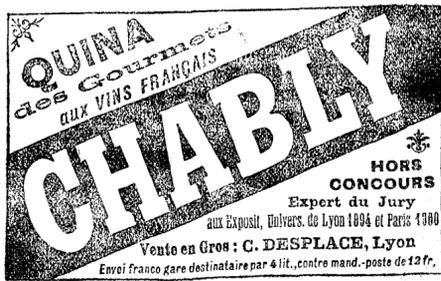
Suivant la grandeur des emplâtres, les prix sont de 1 fr., 1 fr. 50, 2 fr., 2 fr. 50.

Des emplâtres de 0 fr. 60 sont préparés spécialement pour enfants contre la Coqueluche, Toux de Roucotes, Rhumes, Vers et Diarrhée de leur âge.

Exiger la marque le COQ, la signature en trois couleurs (vert, bleu, rouge) et refuser tout emplâtre vendu au rabais.

Adressez les demandes à la fabrique, chez M. BARBERON, 35, chemin de Saint-Romain, Lyon-Monplaisir (Rhône).

Envoi franco dans toute la France contre timbres et mandat — Vendu dans toutes les Pharmacies



DISTILLERIE BAILLY Frères et C^{ie} à Ornans (Doubs)

CHARLES KEMPGEN, AGENT GÉNÉRAL
 LYON - 53, rue Franklin, 53 - LYON

L'ABSINTHE BAILLY est, de l'avis de tous les bons dégustateurs, la meilleure de toutes.



BULLETIN D'ABONNEMENT

Je soussigné _____
 demeurant à _____ rue _____ N° _____
 déclare souscrire un abonnement de _____
 à "L'Étoile" à partir du _____
 Ci-joint le montant en un mandat poste.
 (Signature)

Détacher ce bulletin et l'adresser à M. le Directeur de "L'Étoile", 25, rue Lanterne, à Lyon.

GUÉRISON RADICALE

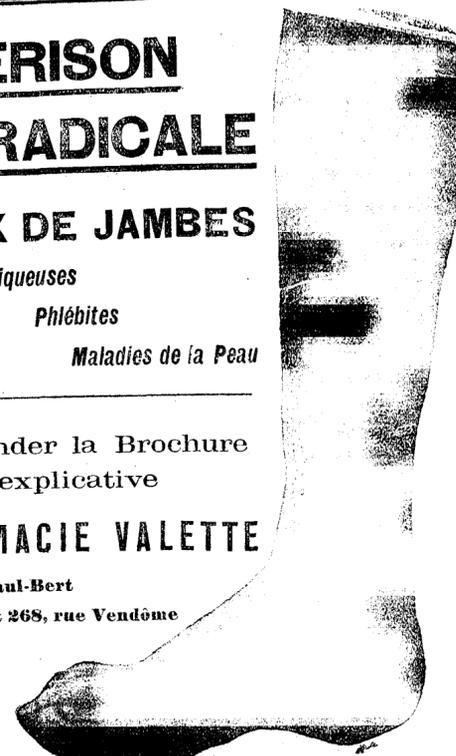
MAUX DE JAMBES

Plaies Variqueuses
 Phlébites
 Maladies de la Peau

Demander la Brochure explicative

PHARMACIE VALETTE

38, Rue Paul-Bert
 et 268, rue Vendôme



ELEGANTS! N'achetez pas vos VÊTEMENTS avant d'avoir visité l'EXPOSITION du

TAILLEUR PAUVRE LYON

66 cours de la Liberté, angle rue Bassin
 car vous reconnaîtrez que c'est la seule
 pouvant vous livrer au prix incroyable de 9 50
 un superbe habillement en draperies dernières genres, et
 reprochable comme coupe et solidité.

LE BON TAILLEUR...
 bon marché, n'a que deux maisons Lyon et Marseille...
 cherchent vainement l'imiter, et ils sont nombreux...
 vulgaires constructeurs, contre lesquels les acheteurs doivent être mis en garde.

IMPRIMERIE DE "L'ÉTOILE"

25, Rue Lanterne, 25 -- LYON

TYPOGRAPHIE ♦ LITHOGRAPHIE ♦ GRAVURE

IMPRIMÉS EN TOUS GENRES, LABEURS, AFFICHES & JOURNAUX

Téléphone : 34-77

LIVRAISON RAPIDE -- TRAVAIL SOIGNÉ

Adresse Télégraphique ETOILE-LYON

FABRIQUE DE BACHES, TENTES, STORES

LOCATION et ABONNEMENT de BACHES et TENTES
 BACHES & TENTES D'OCCASION
 Stores bois, Stores toiles, Velums et Rideaux
 Ombrelles et Capotes pour Voitures et Automobiles

Téléphone 5-75 **ROCHE & C^{ie}** Téléphone 5-75
 LYON - 269, 271 et 273, Avenue de Saxe - LYON

Fonderie Lyonnaise de Caractères

Machines et Fournitures d'Imprimerie

Jules BLANCHOD

INGÉNIEUR

BUREAUX & USINE

58, Rue St-Michel, 58
 LYON

Fournisseur de l' "Etoile de Lyon"

Voulez-vous vraiment Rire dans toutes vos Fêtes?...

PRENEZ COMME NUMÉRO

Le Cinéorama

CINÉMATOGRAPHE GÉANT
 UNE HEURE de spectacle
 avec 1.000 MÈTRES de Pellicules

30 Francs SEULEMENT

S'ADRESSER

201, rue Vendôme
 LYON

AUX GRANDS MAUX LES GRANDS REMÈDES LA MUTUALITÉ



nous avons décrites précédemment, M. GLASER a adopté l'Électricité et ses Bandages. Ceux-ci restent toujours le Bandage sans ressort, modèle par excellence, aucun autre ne pouvant se maintenir au même rang, car il a pour devise : « Je maintiens les Hernies les plus volumineuses, je les terrasse et les guéris ».

Nous pouvons l'affirmer hautement, ce Bandage sans ressort avec son application de l'Électricité, est le dernier mot de la Science, car en plus de l'action bienfaisante du Bandage, l'Électricité contractant les anneaux vient resserrer leurs fibres et rendre aux muscles abdominaux, leur tonicité perdue.

Demander l'intéressante brochure au sujet des Maladies guéries par l'Électricité appliquée par les nouveaux APPAREILS GLASER

S'adresser à : M. J. GLASER, inventeur, à Courbevoie, 120, rue Saint-Denis (Seine), qui vous l'enverra gratis et franco.

De grandes et précieuses découvertes viennent d'être faites!!!
 La terrible infirmité que l'on appelle la hernie dont nous entretenons plus longuement à la fin de cet article, et bien d'autres affections, telles que le Rhumatisme, les Maux d'Estomac, la Neurasthénie, l'Impuissance gonitale, l'Anémie, la Chlorose chez la jeune femme sont aujourd'hui obligés de reculer devant les nouveaux appareils électriques inventés par M. J. GLASER, Spécialiste à Courbevoie (Seine).

C'est une marche à grands pas vers l'Idéal de la Thérapeutique qu'il vient de faire. Par d'ingénieuses combinaisons, M. GLASER vient de confectonner un appareil électrique. C'est un véritable vêtement que l'on peut définir un Maillot Caleçon.

Le merveilleux résultat obtenu par M. GLASER, est de faire parcourir aux courants tout le corps du malade. Il n'y a plus d'illusion à se faire à ce sujet, grâce à ses patientes recherches « l'Electro-Fluide » envahit d'une façon douce et bienfaisante tout l'organisme, et cet Electro-Vêtement (ainsi doit-on l'appeler désormais) apporte aux Épuisés, à tous les malheureux las de la Vie, aux impuissants, une nouvelle ardeur, une force virile, et de nouveau florissant!!!

Avoir recours à cet Electro-Vêtement, c'est retrouver la Vie, c'est repuiser des Forces nouvelles. Qui ne connaît le célèbre tableau de Raphaël représentant l'Archange Saint-Michel qui terrasse Satan??? Armé de son glaive vengeur, l'Archange chasse du ciel, le roi des anges déchu!!!

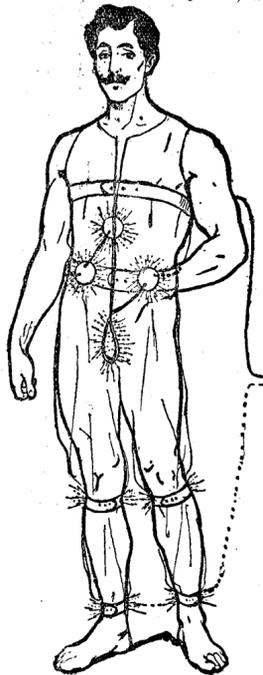
Ainsi la Fée Électricité, armée de ses rayons quasi-divins, chasse le mal, le pourchasse, allant le fouailler jusqu'au fond de l'organisme.

Au bout de quelques séances et d'applications d'Appareils GLASER, le bien-être succède au douloureux état du malade, qu'il soit Rhumatisant, Affaibli, atteint de Lumbagos douloureux, de Névralgies, Sciaticques, de Maux de reins, etc., etc... Il se trouvera immédiatement soulagé. Nous ajoutons que le mal enrayé est chassé entièrement du corps, sans souffrances et surtout sans Brûlures.

Nous allons parler maintenant dans cet alinéa, du Bandage-Herniaire de M. GLASER, à Courbevoie, 120, rue Saint-Denis (Seine).

Ces merveilleux Bandages, nos lecteurs le savent déjà, ont délivré de leurs souffrances nombre de malheureux atteints de cette infirmité qu'on appelle la Hernie! Par les mêmes dispositions, aussi ingénieuses que celles que nous avons décrites précédemment, M. GLASER a adopté l'Électricité et ses Bandages. Ceux-ci restent toujours le Bandage sans ressort, modèle par excellence, aucun autre ne pouvant se maintenir au même rang, car il a pour devise : « Je maintiens les Hernies les plus volumineuses, je les terrasse et les guéris ».

Nous pouvons l'affirmer hautement, ce Bandage sans ressort avec son application de l'Électricité, est le dernier mot de la Science, car en plus de l'action bienfaisante du Bandage, l'Électricité contractant les anneaux vient resserrer leurs fibres et rendre aux muscles abdominaux, leur tonicité perdue.



LA MUTUALITÉ

bien comprise
 et bien pratiquée
 PRÉVOIT TOUS LES BESOINS

A la suite d'un accord entre l'Étoile et une société mutuelle importante, nos lecteurs peuvent, moyennant un versement mensuel de cinq francs, se constituer en douze ans

UN CAPITAL OU UNE RETRAITE

En même temps ils s'assurent
 Une Indemnité journalière en cas de maladie
 Un Secours quotidien en cas de chômage

Un Prêt d'argent en cas de gêne

Contrairement à ce qui a été fait jusqu'à ce jour :
 Il n'y a aucun droit d'admission à payer d'avance et les versements effectués, quels que soient leur nombre et leur importance, ne sont jamais perdus. En cas de décès, les héritiers du souscripteur bénéficient des versements effectués augmentés des bénéfices réalisés.

Ce système mutualiste a obtenu du gouvernement une médaille d'or tout récemment.

Pour tous renseignements, s'adresser ou écrire à M. le Directeur de l'Étoile qui, tous les jours, recevra à ce sujet, de 10 heures à 11 heures, le dimanche compris.